



Impossible de modifier mon abonnement car compte restreint

Par senso

Bonjour il y'a une dizaine de jours je me suis inscrit sur LinkedIn, pour pouvoir utiliser toutes les fonctionnalités, j'ai pris l'option premium gratuit un mois, par contre si on ne modifie pas son abonnement à la fin des 1 mois cela devient payant.

Le soucis c'est que 2 jours après mon inscription, mon compte a été restreint, c'est à dire que je ne peux plus accéder à mon compte et donc impossible aussi d'annuler mon abonnement premium, la raison du compte restreint c'est qu'ils pensent que je n'ai pas utilisé ma vraie identité et c'est vrai j'ai entré un faux nom, donc si je veux enlever la restriction, ils me demandent de fournir un scan de ma pièce d'identité, or je ne peux pas puisque je n'ai pas mis mon vrai nom.

Mon soucis est que j'ai donné les coordonnées de ma carte bancaire pour pouvoir bénéficier du premium gratuit 1 mois et que du coup comme je ne peux plus rentrer dans mon compte je ne peux rien faire pour annuler cet abonnement afin de ne pas être prélevé vers le 20 décembre, j'ai écrit par mail à l'assistance clientèle mais aucunes réponses, donc j'aimerais savoir si je peux faire opposition avec la banque postale avant qu'ils débitent courant décembre la somme de plus 44 euros et sont ils en droit de me réclamer quoique ce soit sachant qu'ils ont restreint mon compte et que je ne peux pas modifier ou annuler mon abonnement? ? Comment dois je procéder pour empêcher tout prélèvement sur ma carte bleue sachant que je ne peux plus accéder à ce compte linkedin pour stopper ou modifier l'abonnement? Est ce que c'est possible d'empêcher le prélèvement ou pas dans le cas où ils voudraient prélever? Une opposition ça suffirait? Merci de m'éclairer.